

MINISTÈRE DE LA CULTURE,
DES ARTS ET DU TOURISME

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

COMITÉ DE GESTION DU FONDS DE
SOUTIEN AUX ACTEURS DE LA CULTURE

N°2020 -/ 009 / MCAT/SG/CGFSAC



BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 18 SEP. 2020

AIDE À L'ÉDITION/APPEL À TAPUSCRITS

Dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds d'appui aux acteurs de la culture face à la COVID-19, le président du Comité de gestion dudit Fonds porte à la connaissance des acteurs de la chaîne du livre, qu'il est prévu trois (03) formes d'accompagnement à leur endroit à savoir l'acquisition d'ouvrages, l'aide à l'édition et l'aide à la promotion. Le présent communiqué concerne **l'aide à l'édition**.

Le montant alloué à ce volet est de **dix-huit millions (18 000 000) francs CFA**.

1- Éligibilité

- Être burkinabè, auteur (e) d'un projet de texte à éditer ;
- Ce texte doit être disponible dans l'immédiat et avoir les qualités rédactionnelles nécessaires pour entrer dans le circuit de l'édition ;
- Le postulant doit être obligatoirement différent de l'éditeur.

2- Caractéristiques des œuvres à présenter

- Liberté dans le choix des thèmes ;
- Les œuvres présentées doivent être originales, ne comportant aucun emprunt à une œuvre protégée, même à titre de citation ;
- Tout plagiat d'une œuvre préexistante entraînera l'annulation de la candidature correspondante, sans préjuger des poursuites pouvant être intentées contre l'auteur, au titre de la protection des œuvres littéraires et artistiques ;
- Les tapuscrits peuvent être écrits en français, en anglais ou en langues nationales du Burkina Faso ;
- Chaque tapuscrit doit obligatoirement porter sur la page de garde, les mentions suivantes : Nom, Prénom (s) et pseudonymes (s'il y en a) de l'auteur, le titre et le genre de l'œuvre.

3- Les genres concernés et volume des œuvres

- Roman & récit : 80 pages minimum et 150 pages maximum
- Nouvelle : 20 pages minimum et 50 pages maximum
- Conte : 20 pages minimum et 50 pages maximum
- Poésie : 20 pages minimum et 30 pages maximum
- Théâtre : 20 pages minimum et 80 pages maximum
- Essai : 50 pages minimum et 200 pages maximum

4- Documents/pièces à fournir

- Trois (03) exemplaires du tapuscrit en version papier format A4 dont chacun sera dûment relié. Ils seront présentés ainsi qu'il suit :
 - Police : Times New Roman.
 - Corps : 12
 - Interligne : 1,5
 - Marges : 2 cm ;

- Une fiche d'évaluation (ou note de lecture) faite par un prestataire habilité (maison d'édition, écrivain (e) confirmé (e), professeur de Lettres, critique littéraire) ;
- Une photocopie légalisée de la CNIB (ou du passeport) en cours de validité ;
- Une facture pro forma de l'éditeur de l'œuvre précisant toutes les spécifications techniques du livre à réaliser (format, type de papier et de grammage, type de couverture à concevoir, nombre de pages, couleurs, nombre de tirage, illustrations s'il y en a, etc.) et les coûts (préresse, corrections littéraires, frais éditoriaux, fabrication, etc.).
- Le formulaire de candidature dûment rempli et signé, à télécharger sur le www.fdct-bf.org et sur les différentes plateformes des faïtières culturelles ;
- Tout postulant ne peut proposer qu'une seule œuvre pour l'aide à l'édition.

NB :

- L'édition des œuvres retenues par le Comité de lecture-sélection doit être entièrement réalisée au Burkina Faso et la maison d'édition, légalement constituée.
- Les trois (03) exemplaires du tapuscrit doivent être déposés sous pli fermé avec la mention ***Aide à l'édition/ Fonds d'appui exceptionnel à la chaîne du livre.***
- Les documents/pièces à fournir être également sous un autre pli fermé avec la mention ***Aide à l'édition/ Fonds d'appui exceptionnel à la chaîne du livre.***

5- Date limite et lieux de dépôt des dossiers

Les dossiers sont reçus **du 21 septembre au 12 octobre 2020**, de **08h à 16h00mn** au FDCT sis à la ZAD, côté Ouest du SIAO à Ouagadougou et dans les Directions régionales de la culture, des arts et du tourisme.

Passé ce délai, aucun dossier de candidature ne sera reçu.

Pour toute information complémentaire, contacter :

Téléphone : **25480441/25480442**

www.fdct-bf.org

contact@fdct-bf.org



Le Président du Comité

Thierry MILLOGO

Officier de l'ordre du Mérite des Arts,
des lettres et de la Communication